



## Compte-Rendu CGT du COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) audio du 22 mars 2021

Trois syndicats lisent des déclarations liminaires, soulevant le manque de personnel, les souffrances dans les services et la différence entre objectifs annoncés et moyens engagés.

**1. Règlement intérieur et cadre d'organisation du travail du centre de contact - CdC**  
(pour avis, mais la direction précise tout de suite que les éventuelles modifications ne concerneraient que les plages horaires variables)

Il s'agirait d'harmoniser l'organisation des CdC. L'organisation du temps de travail devrait « offrir la possibilité à chaque agent de gérer ses horaires selon ses motivations et ses besoins personnels ».

Pour la CGT, il s'agit d'un doux rêve si l'on considère la baisse régulière des effectifs de ce service depuis plusieurs années et les horaires d'accessibilité du public de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi. Sans compter les pics d'activité où le service sera joignable jusqu'à 22h00 en semaine et le samedi de 9h00 à 19h00 (jusqu'à 40 jours par an) « sur la base du volontariat » (à défaut, ce sera imposé par le chef de service). Avec un passage de 4h15 de téléphone par jour et agents à 5h00 (avec une pause journalière de 40 min).

Une indemnité de 17 €/heure est versée pour les heures effectuées après 19h00 (+ récupération des heures travaillées le samedi sur le lundi). Avec les périodes tendues des campagnes (déclarative et de sortie des avis : IR, TH, TF), la possibilité de prendre des congés sera réduite pour les agents. Pour la directrice il y aura des renforts fournis par les autres services (mais lesquels ?).

Formations : presque tous les agents ont été formés pour la campagne IR à venir selon la cheffe de service. Des formations résiduelles auront lieu entre mars et avril pour la TF/TH et l'application Iliad.

Le télétravail serait actuellement possible pour la moitié des 34 agents disponibles, y compris sur les périodes horaires élargies lors des pics d'activité.

CGT : Comment le concierge va organiser son temps de travail avec le rajout des horaires jusqu'à 22h00 et le samedi en pics d'activité ? On ne pourra pas compter sur l'aide du concierge du 35 Vosges, qui part à la retraite en mai et ne sera visiblement pas remplacé en septembre au vu du mouvement de mutation. Réponse novlangue traduite par la CGT : le poste de concierge du 35 Vosges sera sans doute supprimé et on passera par une entreprise privée.

**Vote contre de la CGT et des autres OS.**

**2. Note sur la rénovation de la stratégie d'accueil des usagers dans les services infra-départementaux du Bas-Rhin** (pour avis)

Il s'agit de la déclinaison d'une note nationale qui « peut être adaptée en fonction de la crise sanitaire et des périodes de pics d'activité » : « l'utilisateur au cœur de nos préoccupations » (mais avec un effectif de plus en plus réduit !). Il s'agit notamment d'appliquer les nouveaux engagements et indicateurs avec le dispositif « Services publics + » qui remplace Marianne.

Elle prévoit ainsi des plages d'accueil téléphonique de 30 heures par semaine pour les SIP (avec la mise en place d'une cellule téléphonique dans chaque SIP en période de pointe) et Trésoreries (sauf pour Trésorerie Amendes où les plages horaires d'accueil physique seront plus étendues). Les caisses résiduelles seront réduites à deux : Saverne et Strasbourg. Les autocomes des sites seront progressivement changés (déploiement de 2021 à 2024 en commençant par Molsheim).

Cette note a déjà fait l'objet d'un Groupe de Travail (GT) local au cours duquel la CGT s'est montrée dubitative sur les objectifs ambitieux présentés alors que les moyens humains et matériels ne seront pas à la hauteur des enjeux (en termes d'ouverture et d'accueil du public par exemple).

Dans ces conditions, la CGT a réitéré ses doutes quant à un résultat à la hauteur en ce qui concerne l'accueil du public (que ce soit l'accueil physique, par messagerie ou par téléphone).

### **Questions CGT :**

– Quand les agents d'accueil à la DRFiP67 seront-ils vaccinés ?

Réponse : ce n'est pas prévu au niveau national, pas de priorité donnée mais les médecins de prévention pourraient vacciner les personnes vulnérables. « On a les gestes barrières » et les mesures sanitaires.

– Pour la CGT, l'effectif des services d'accueil de la DRFiP67 (notamment des antennes SIP prévues) est clairement sous-dimensionnée pour les tâches attendues, alors quelle sera la marge de manœuvre locale avec des moyens humains réduits dans les services de la DRFiP67 ?

Réponse : une « mise à niveau » des antennes des SIP serait possible selon la directrice, en période d'accalmie, les agents effectueraient d'autres tâches. Mais d'où viendront les effectifs en question ? Mystère.

Vote contre de la CGT et des autres OS.

### **3. Point d'actualité immobilière** (pour information)

Aucun document préalable n'a été fourni aux représentants du personnel. Ce thème a été présenté oralement en une lecture du Flash travaux disponible sur le Ulysse local.

Questions CGT : Neudorf : la colonne des toilettes de toute une aile est à changer depuis plus de trois semaines, où en est-on ? La direction a réceptionné un devis la semaine dernière. En l'absence d'autre réponse d'ici mercredi, on acceptera celui-ci.

La direction confirme-t-elle que la porte d'entrée pour les agents près de l'annexe sera accessible en avril ? Ils ne se souviennent pas s'être engagés à le faire, en dépit de leur réponse dans la dernière réunion audio, et reviendront sur le sujet après en avoir parlé avec leurs équipes.

### **4. Modification du lieu de dépôt des déclarations et actes d'engagement relatifs à la TVVI (Taxe sur la Valeur Vénale des Immeubles) ou taxe de 3% pour les entreprises étrangères non établies en France** (pour information)

Le document tient plus de la note de service que du sujet de CTL et peut se résumer ainsi : une charge de travail supplémentaire pour les SIE, mais estimée peu importante (la CGT a demandé combien d'entreprises cela représentait et la direction ne sait pas) et aucun supplément de moyens n'est donc prévu. Le point est soulevé suite au passage obligatoire à la télédéclaration pour le formulaire 2746.

### **5. Question diverse CGT**

Alors que nous sommes en période de crise sanitaire, un message de « Bercy Vert » a quelque peu surpris les agents : ce message vante la Machine à café écolo avec détection des mugs. Dans le Bas-Rhin, les machines sont interdites. La direction ne sait pas pourquoi Bercy communique sur ce sujet. Les machines encore branchées mais où on ne peut pas commander (comme à Illkirch) sont des anomalies et ils vont le vérifier.

Vos représentants en CTL

Nioucha PERAT et Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations  
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)**